Accord de libre-échange Canada—États-Unis

M. Crosbie: C'est pourquoi vous avez obtenu 2 000 votes dans ma circonscription, et j'en ai obtenu 25 000.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Je suis trop modeste pour dire cela, mais le fait est que j'ai obtenu 60,5 p. 100 des votes dans ma circonscription, ce qui me donne un mandat clair et net.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Allez voir dans Branch: 92 p. 100 du vote, 92 p. 100! Que Dieu vienne en aide au misérable petit 8 p. 100.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Je le répète, en négociant l'Accord de libre-échange, on a tenu compte du GATT et certaines dispositions, notamment le code concernant les subventions, y ont même été intégrées. Cela signifie que les gouvernements du Canada peuvent continuer à s'occuper de croissance et de développement économique. Pourquoi les partis d'opposition ont-ils parcouru le pays, surtout les provinces atlantiques, en répandant la lamentable fausseté que l'Accord nuirait au développement régional au Canada? On ne retrouve dans l'Accord de libre-échange qu'un engagement de notre part à négocier avec les Américains pour voir s'il n'y aurait pas moven de nous entendre sur une définition commune des subventions réputées dénaturer les échanges. Mais les 96 pays membres du GATT n'ont pas encore réussi à s'entendre là-dessus. Nous voulons voir s'il n'y aurait pas moyen de nous entendre avec les Américains. S'ils nous proposent une définition sur laquelle nous ne serions pas d'accord, nous refuserons. Nous dirons non.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Il n'est pas un Américain qui me fasse peur. Il n'est pas un néo-démocrate ou un libéral que je craigne. Je n'ai peur de personne, monsieur le président. Je peux dire non à n'importe qui, sauf à ma femme.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Il n'y a rien dans l'Accord de libreéchange qui puisse compromettre les politiques de développement régional d'application générale au Canada.

Nous avons évidemment entendu les mythes et les exagérations concernant nos politiques sociales. Les

États-Unis ont déjà contesté une de nos politiques sociales. Les deux partis de l'opposition le savaient. Le chef de l'opposition le savait. Cet avocat célèbre a été à la tête de McMillan, Binch. Il y a passé un certain nombre d'années. Il devait être au courant de cela, parce que s'il ne l'avait pas découvert lui-même, il était entouré de gens qui pouvaient le lui dire. Ces gens l'emmenaient par la main chez Winston's chaque jour pour déjeuner et le ramenaient après le repas.

Des voix: Oh. oh!

M. Crosbie: En 1985, un de nos programmes sociaux a été contesté, monsieur le président. Vous seriez certainement assez qualifié pour être Président de la Chambre. En fait, j'espère un jour vous voir vous élever à un rang supérieur, quel qu'il soit.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Un de nos programmes sociaux, l'assurance-chômage des pêcheurs, a été attaqué en justice en 1985 par un groupe d'importateurs américains de poisson ou qui sais-je, qui n'aimaient pas la concurrence canadienne dans l'industrie de la pêche. Ils ont attaqué en justice le programme d'assurance-chômage à l'intention des chômeurs au prétexte que c'était une subvention.

Qui les a déboutés? Qui a rayé l'affaire? Qui a rejeté la requête? Qui l'a attrapée par la peau du cou et la flanquée à la porte? Les Américains, pas les Canadiens, pas les Ukrainiens, pas les Uruguayens, pas les Péruviens. Ce sont les Américains qui ont flanqué cette requête à la porte parce qu'il s'agissait d'un programme social d'application générale, et qui ne pouvait donc pas être attaqué.

Le vice-président: Je regrette d'interrompre le ministre.

Des voix: Non, non.

M. Crosbie: Nous avons encore neuf heures demain.

Des voix: Bravo!

Le président: Comme il est minuit, conformément à l'ordre adopté le vendredi 16 décembre 1988, je dois quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander l'autorisation de reprendre l'étude du projet de loi à la prochaine séance de la Chambre.

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait de l'état de la question.)